Développement Social des Quartiers Orchamps/Palente - Construction de garages - Conventions avec l'Office Public Municipal d'HLM et la Société Anonyme de Franche-Comté

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Dans le cadre du projet de développement social des quartiers Orchamps/Palente, la construction de garages par la SAFC et par l'OPM HLM a été retenue.

Une délibération du Conseil Municipal du 25 juin 1990 faisait état des premières constructions (24 garages SAFC).

En ce qui concerne les budgets attribués en 1991 et 1992, les plans de financement étudiés par les différents partenaires se répartissent comme suit :

	Coût total	Plan de financement			
	Courtour	Région	Département	Ville	Organismes HLM
27 garages construits par la SAFC aux Orchamps	800 550 F TTC	220 000 F	67 500 F	67 500 F	SAFC : 445 550 F
35 garages construits par OPM HLM LOPOFA	937 510 F TTC	280 000 F	79 000 F	79 000 F	OPM HLM : 499 510 F

Les organismes logeurs étant les maîtres d'ouvrage, ils recevront directement les subventions de la Région et du Département.

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver les projets,
- autoriser M. le Député-Maire à signer la convention à intervenir entre la Ville et les organismes logeurs,
- solliciter pour le compte des organismes logeurs les subventions de la Région et du Département,
- verser aux organismes logeurs les participations de la Ville figurant à l'imputation 908.0/235. 88026.30300 du budget 1993.
- M. l'Adjoint TISSOT, Président de l'Office Public Municipal d'HLM, ne prenant pas part au vote, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, adopte à l'unanimité ces propositions.